

La lettre

Réserve
Naturelle

BAIE
DE
SAINT-
BRIEUC

Diagnostic
d'Ancrage
Territorial

Renforcer
les liens entre la
Réserve Naturelle et
son territoire

1^{ère} partie :
la méthode

Document extrait de *La Lettre* de la réserve n°124
septembre - octobre 2024



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Depuis quelques années, les gestionnaires d'espaces protégés cherchent à améliorer leur intégration territoriale de façon à faciliter l'acceptation et la mise en œuvre de leurs actions. Pour cela, le réseau "Réserves Naturelles de France" a développé un outil appelé le Diagnostic d'Ancrage Territorial.

BAIE DE SAINT- BRIEUC

Le diagnostic de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc a été réalisé durant 6 mois par Morgane-Katell Châtelain dans le cadre d'un stage de master 2. En voici la méthode.

Qu'est-ce que l'ancrage territorial ?

L'ancrage territorial est un concept qui fait référence à la relation durable qu'une organisation, une entreprise, ou une communauté entretient avec un territoire particulier. Cela implique une intégration et une interaction significatives avec les acteurs locaux, les ressources, et les dynamiques territoriales. Lorsqu'on parle d'ancrage territorial, deux notions clés se détachent : les perceptions et l'appropriation.



Zone humide d'intérêt international, les anses d'Yffiniac et de Morieux ont été classées en Réserve Naturelle Nationale sur 1140 hectares.

La Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc a pour missions de PROTÉGER, GERER et FAIRE DÉCOUVRIR ce patrimoine naturel exceptionnel.

Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC



Chaque année, après un long parcours, plus de 40 000 oiseaux viennent se reposer et s'alimenter dans la Baie de Saint-Brieuc.
Pour protéger notre patrimoine naturel et la tranquillité des oiseaux, les activités sportives sont réglementées et le dérangement volontaire des oiseaux est interdit.
Renseignez-vous auprès de la Réserve Naturelle : 02 96 32 11 40.

Décret ministériel n°98-324 du 28 avril 1998

Gestionnaires :
Saint-Brieuc Agglomération - 3, place de la Résistance - BP 4403 - 22044 Saint-Brieuc Cedex 2
Vivarmor Nature - 10, bd Sévigné - 22000 Saint-Brieuc





Les perceptions se rapportent aux représentations mentales que les individus ou les groupes ont de leur territoire. Ces perceptions peuvent être influencées par plusieurs facteurs : histoire du territoire, culture, identité locale, environnement physique, activités économiques et sociales...

L'appropriation fait référence à la manière dont les individus et les groupes utilisent le territoire. Cela peut se manifester par l'utilisation des ressources, la participation à la vie locale, les relations sociales, le développement,...

Derrière l'ancrage d'une Réserve naturelle se cache la question plus vaste de l'acceptation d'un outil issu d'une politique environnementale et de son appropriation par la population locale. L'objectif est de comprendre si les acteurs et usagers s'adaptent à l'installation de la Réserve naturelle, comment ils s'y opposent ou bien se l'approprient.



Pourquoi évaluer cet ancrage ?

En réponse aux atteintes croissantes à la biodiversité, des outils de protection ont été créés en France depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle : parcs nationaux, réserves naturelles, parcs naturels marins, parcs naturels régionaux, sites du conservatoire du littoral ou encore zones Natura 2000.





Au cœur des réflexions : la biodiversité protégée est souvent sous l'influence d'activités humaines qui ne font qu'évoluer. La réussite des missions de protection du patrimoine naturel dépend donc en partie de l'acceptabilité et de l'appropriation par la société des espaces naturels protégés et de la reconnaissance de l'importance de leurs missions. C'est pourquoi la sensibilisation et l'éducation à l'environnement est aujourd'hui une des missions essentielles des réserves naturelles. Étudier l'ancrage des espaces naturels protégés permet d'acquérir une connaissance approfondie des pratiques des acteurs locaux et de leurs perceptions vis-à-vis de ces espaces. Cela aide à ajuster la gestion de ces territoires pour en augmenter l'efficacité.

La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc est le résultat d'une mobilisation citoyenne dans les années 70, face à des projets démesurés et destructeurs de la biodiversité du fond de baie de Saint-Brieuc. Après 24 ans de travail pour faire reconnaître le patrimoine naturel national et international de la baie, le fond de baie fut classé en réserve naturelle nationale en 1998. Aujourd'hui, après 26 ans d'existence, la question de l'acceptabilité et de l'appropriation de cette réserve née de la volonté des citoyens par les acteurs du territoire se pose. Située sur un territoire dynamique regroupant de nombreux acteurs, plusieurs agglomérations et sur le domaine public maritime au droit de 5 communes, la réserve naturelle se trouve à l'interface entre activités économiques, de tourisme, naturalistes et protection de la nature.



Le diagnostic a donc été réalisé dans le but d'évaluer l'ancrage sur ce territoire. Ces données viennent compléter un autre diagnostic actuellement en cours sur la réserve naturelle ayant pour objectif d'identifier des enjeux du patrimoine naturel (faune, flore, géologie, habitat) et les activités humaines sur un périmètre élargi afin de lancer une réflexion sur la pertinence du périmètre actuel de la Réserve naturelle. Ce premier état d'ancrage permet donc de mettre en avant les points de divergences, les conflits, les soutiens et les blocages qui pourraient émerger lors de ce projet d'extension.



Comment évaluer l'ancrage ?

La méthodologie a été créée par le réseau Réserves Naturelles de France suite au constat du besoin d'évaluer l'ancrage des réserves et des sites protégés.

30 acteurs ont été enquêtés, appartenant à plusieurs catégories définies par la méthodologie :

- Membres du Comité Consultatif de gestion de la Réserve naturelle (16)
- Partenaires, gestionnaires et techniciens (12)
- Riverains, élus et usagers locaux (9)
- Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation (5)
- Exploitants professionnels des ressources naturelles (4)



Le questionnaire abordait différentes thématiques : connaissances générales, sources d'informations de la Réserve naturelle, animations, actions mises en place, les organismes gestionnaires, des questions spécifiques au membres du Comité de gestion, les plus-value et contraintes qu'apporte la Réserve naturelle... Ces questions permettaient d'évaluer la connaissance, l'intérêt et l'implication des acteurs vis-à-vis de la Réserve naturelle.

Cette méthodologie ne s'applique qu'aux acteurs et institutions du territoire et non du grand public. C'est pourquoi une enquête pour le grand public, les usagers et les riverains a été mise en place en complément du diagnostic.

A suivre dans le prochain numéro de la lettre :

Les principaux résultats de l'étude.

En savoir plus :

L'étude complète est disponible sur le site de la Réserve naturelle et téléchargeable ici

